

# Montrez à une personne que vous aimez combien vous tenez à elle

2008



## Est-ce que quelqu'un que vous aimez a besoin d'assistance pour la prise en charge de médicaments sur ordonnance ?

La Sécurité Sociale et les Centres de services Medicare et Medicaid travaillent ensemble pour que les bénéficiaires de Medicare puissent bénéficier d'une aide accrue en matière de prise en charge des coûts des médicaments délivrés sur ordonnance. Vous pouvez aider une personne à laquelle vous tenez à établir une demande pour obtenir cette aide supplémentaire. Afin de déterminer si elle est en droit de bénéficier de cette aide supplémentaire, la Sécurité Sociale devra avoir connaissance du montant de ses revenus, de son épargne, de ses investissements et de ses biens immobiliers (en dehors de son domicile). Pour demander une aide supplémentaire, elle doit remplir les conditions suivantes :

- revenu est plafonné à 15 600 USD pour une personne seule (ou à 21 000 USD pour un couple marié non séparé). Même si leur revenu annuel est supérieur, il est possible que vos proches puissent bénéficier d'une aide pour ses primes mensuelles, ses franchises annuelles et pour le tiers-payant concernant les médicaments délivrés sur ordonnance. Toutefois, même si leurs revenus sont supérieurs, il est possible qu'eux-mêmes ou leur conjoint bénéficient d'une aide dans les situations suivantes :
  - lorsqu'ils ont la charge d'autres membres de votre famille qui vivent au sein de leur foyer ;
  - lorsqu'ils disposent de revenus provenant de leur travail ; ou
  - s'ils vivent en Alaska ou à Hawaï ; et
- des ressources plafonnées à 11 990 USD pour une personne seule (ou à 23 970 USD pour un couple marié non séparé). Ces ressources incluent des éléments tels que les comptes bancaires, les actions et les obligations. La maison ou l'automobile ne sont **pas** comptabilisées en tant que ressources.

## Ce que vous devez savoir

La Sécurité sociale a élaboré une demande que les membres des familles, les prestataires de soins de santé et autres tiers peuvent remplir pour aider les bénéficiaires de Medicare à effectuer leur demande d'aide supplémentaire. La fiche technique ci-contre peut vous servir à les aider à remplir la demande d'aide supplémentaire. Attention, cette fiche technique ne constitue **pas** une demande.

Demandez à vos proches de :

- d'indiquer les biens qu'il/elle(s) possède(nt) seul(s), avec leur conjoint ou avec un tiers, mais **à l'exclusion** de leur domicile, de leur véhicule, de concessions funéraires ou de possessions personnelles ;
- prendre en compte tous leur revenus ;
- constituer des dossiers à l'avance pour gagner du temps.

## Les pièces qui aideront vos proches à préparer le dossier à l'avance :

- les relevés indiquant leurs soldes de comptes bancaires, de coopératives d'épargne et de crédit ou d'autres institutions financières ;
- les états d'investissement ;
- les relevés de polices d'assurance vie ;
- les déclarations de revenus ;
- les courriers d'attribution de pension ; et
- les courriers d'attribution de pension ; et
- les bulletins de salaire.

## Comment obtenir plus d'informations

Vous pouvez demander ce formulaire en ligne sur le site [www.socialsecurity.gov](http://www.socialsecurity.gov). Pour effectuer la demande par téléphone ou obtenir un formulaire, contactez la Sécurité Sociale en composant le **1-800-772-1213** (ou au **1-800-325-0778** si vous êtes équipé(e) d'un appareil de télécommunication pour les malentendants), et demandez un formulaire de *Demande d'aide pour la prise en charge des médicaments délivrés sur ordonnance dans le cadre de Medicare (Application for Help with Medicare Prescription Drug Plan Costs)* (SSA-1020).

Pour en savoir plus sur le Plan Medicare de prise en charge des médicaments délivrés sur ordonnance, composez le **1-800-MEDICARE (1-800-633-4227 ; TTY 1-877-486-2048)**, ou bien consultez le site [www.medicare.gov](http://www.medicare.gov). Medicare sera également en mesure de vous indiquer, ou d'indiquer à vos proches les agences qui, dans votre région, pourront vous aider au sujet des programmes Medicare de prise en charge des médicaments.

*Pour remplir la fiche technique, continuez au verso de cette page.*

(voir au verso)

Nous devons disposer d'informations au sujet de ses revenus et de ses ressources (ainsi que ceux de son conjoint ou compagne/compagnon, si la personne est mariée ou si elle vit en concubinage) :

**Nom**

**Numéro de téléphone**

**Ressources**

**Montant**

Comptes bancaires, y compris les comptes courants, et d'épargne et certificats de dépôt

\$ \_\_\_\_\_

Actions, obligations, obligations d'épargne, fonds communs de placement, comptes de retraite individuels (IRAs), ou autres investissements

\$ \_\_\_\_\_

Numéraire à domicile ou ailleurs

\$ \_\_\_\_\_

Polices d'assurance-vie au nom de votre proche (et celui de son conjoint, si il ou elle est marié et vit en couple)

\$ \_\_\_\_\_

**REMARQUE :** la Sécurité Sociale doit savoir combien l'auteur de la demande ou son conjoint recevrait si il ou elle encaissait ses polices d'assurance vie aujourd'hui même. Pour déterminer leur valeur de rachat brute exacte, demandez à votre proche de consulter sa compagnie ou son agent d'assurance. Elle sera probablement inférieure au montant pour lequel il ou elle êtes assuré(e).

Biens immobiliers autres que votre domicile

\$ \_\_\_\_\_

**Revenus**

**Montant mensuel**

Prestations de sécurité sociale

\$ \_\_\_\_\_

Retraite des chemins de fer

\$ \_\_\_\_\_

Primes anciens combattants

\$ \_\_\_\_\_

Autres retraites ou annuités

\$ \_\_\_\_\_

Pensions alimentaires

\$ \_\_\_\_\_

Revenus de location nets

\$ \_\_\_\_\_

Indemnités d'accident du travail

\$ \_\_\_\_\_

Aides fournies par d'autres personnes pour les charges domestiques, telles nourriture, remboursements d'hypothèques, loyers, fioul ou de chauffage, électricité et d'eau, taxe d'habitation et impôt foncier

\$ \_\_\_\_\_

Revenus salariaux

\$ \_\_\_\_\_

Bénéfice net travailleur indépendant

\$ \_\_\_\_\_

Autres revenus

\$ \_\_\_\_\_